



Immobilier d'entreprise

BARÈME DES HONORAIRES - SERVICE IMMOBILIER D'ENTREPRISE

VENTE - Locaux commerciaux, Locaux professionnels, Entrepôts, Locaux industriels, Immeubles de rapport, Bureaux

- 8 % HT maximum entre 0 et 400 000 €
- 7 % HT maximum entre 400 000 € et 1 000 000 €
- 6 % HT maximum entre 1 000 000 € et 2 000 000 €
- 5 % HT maximum au-dessus de 2 000 000 €

LOCATION - Locaux commerciaux, Locaux professionnels, Locaux industriels, Entrepôts, Bureaux

- Forfait minimum 1500 € HT
- 30 % HT partagé entre le Bailleur et le Preneur
- 15 % HT Maximum du loyer annuel HT/HC à la charge du BAILLEUR
- 15 % HT Maximum du loyer annuel HT/HC à la charge du PRENEUR

CESSION de droit au bail et de Fonds de commerce, location avec droit d'entrée

- 8 % HT entre 0 € et 100 000 € à la charge du cédant + 15 % HT du loyer annuel HT/HC à la charge du CESSONNAIRE
- 7 % HT au-dessus de 100 000 € + 15 % HT du loyer annuel HT/HC à la charge de CESSONNAIRE

ESTIMATION valeur vénale ou avis de valeur locative : 750 € HT

RÉDACTION DE BAUX: 800 € HT